

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01478 Numéro SIREN : 452 703 028 Nom ou dénomination : CSC

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2018 sous le numéro de dépôt B2018/052546

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/052546**
n°de gestion : **2004B01478**
n°SIREN : **452 703 028 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 28/12/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

CSC - Société à responsabilité limitée
155 cours Albert Thomas 69003 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5187603

Désignation de l'entreprise EURL CSC Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 155 COURS ALBERT THOMAS 69003 LYON

Numéro SIRET * 4 5 2 7 0 3 0 2 8 0 0 0 2 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 0 3 2 0 1 8</u>	<u>3 1 0 3 2 0 1 7</u>
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	151 400	012	151 400
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	550	016	550
	Immobilisations corporelles *	028	79 152	030	33 145
	Immobilisations financières * (1)	040	1 624	042	1 624
Total I (5)		044	232 725	048	199 031
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	9 267	052	9 267
	Marchandises *	060		062	4 036
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	2 160	066	2 160
	Créances (2)	068		070	
	Clients et comptes rattachés *				
ACTIF CIRCULANT	Autres * (3)	072	31 568	074	31 568
	Valeurs mobilières de placement	080		082	29 413
	Disponibilités	084	44 463	086	44 463
	Charges constatées d'avance *	092	1 806	094	1 806
	Total II	096	89 265	098	89 265
Total général (I+II)		110	321 990	112	288 295
PASSIF					
				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		100	100
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		218 218	177 556
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		19 220	40 662
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		238 538	219 318
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		7 465	14 133
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		16 059	14 017
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	24	26 233	26 709
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		49 758	54 858
Total général (I + II + III)		180		288 295	274 176
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le								Exercice N-1 clos le							
13	1	0	3	2	0	1	8	13	1	0	3	2	0	1	7

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209	210			
	Production vendue	biens			215	214			
		services *			217	218	333 197	302 575	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226	1 000	1 000	
	Autres produits					230	8 302	5 246	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	342 499	308 821
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stock (marchandises) *					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	121 361	98 025	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240	(5 231)	(3 183)	
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	97 248	72 159	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 224		244	8 008	5 138	
	Rémunérations du personnel *					250	71 145	63 948	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	12 863	15 394	
	Dotations aux amortissements *					254	10 022	9 039	
	Dotations aux provisions					256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	1 456	1 203
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
	Total des charges d'exploitation (II)						264	316 871	261 724
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	25 628	47 097	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280		21	
	Produits exceptionnels				(IV)	290			
	Charges financières				(V)	294	187	327	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300	2 805	810
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348		(VI)			
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	3 416	5 319	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	19 220	40 662	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	19 220	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	3 416		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	3 262		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
Déductions	Entreprise nouvelles (44 septies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44 undecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 undecies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexties A)	989	Passifs d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990	
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346			
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655					350	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	22 772	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356			
Déficits	Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :				360		
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	22 772	372

EURL CSC
155 COURS ALBERT THOMAS

69003 LYON

ANNEXE DU 01/04/2017 AU 31/03/2018

MR DANIEL AKNIN
9 RUE JACQUES MOYRON

69006 LYON
0472694430

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 288 295.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 333 197.07 Euros et dégageant un bénéfice de 19 220.03 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	151 950	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	20 612		3 650
Installations générales agencements aménagements divers	42 755		1 411
Matériel de transport			2 750
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 973		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	71 341		7 811
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	1 624		
TOTAL	1 624		
TOTAL GENERAL	224 914		7 811

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		151 950	151 950
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			24 262	24 262
Installations générales agencements aménagements divers			44 166	44 166
Matériel de transport			2 750	2 750
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 973	7 973
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			79 152	79 152
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières			1 624	1 624
TOTAL			1 624	1 624
TOTAL GENERAL			232 725	232 725

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	550			550
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	10 088	3 530		13 618
Installations générales agencements aménagements divers	9 128	4 789		13 917
Matériel de transport		465		465
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 907	1 238		5 145
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	23 123	10 022		33 145
TOTAL GENERAL	23 673	10 022		33 695

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 530				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 789				
Matériel de transport	465				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 238				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	10 022				
TOTAL GENERAL	10 022				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des provisions

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 624	1 624	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	10 592	10 592	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 871	3 871	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	17 105	17 105	
Charges constatées d'avance	1 806	1 806	
TOTAL	34 998	34 998	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	119	119		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	7 346	7 346		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 059	16 059		
Personnel et comptes rattachés	7 773	7 773		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 749	9 749		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	6 948	6 948		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	1 332	1 332		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	24	24		
Autres dettes	408	408		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	49 758	49 758		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 656			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	408			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

[illegible]

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	94
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 709
Dettes fiscales et sociales	11 992
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	13 795

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 806
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	1 806

Le 28/06/2018
FENTROUCI MUSTAPHA GERANT

EURL CSC

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €

Siège social : 155 Cours Albert Thomas – 69003 LYON

452 703 028 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 26 SEPTEMBRE 2018

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 mars 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 mars 2018, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 333 197€, ce qui nous a généré un résultat bénéficiaire de 19 220€. Dans le même temps, notre résultat d'exploitation ressort à 25 628€.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 01 avril 2018 sont d'atteindre un chiffre d'affaires supérieur à 370 000 €, et de renforcer nos capitaux propres, qui s'élèvent aujourd'hui à 238 538€ avant toute affectation.

Evénement importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 mars 2018, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes normes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, le chiffre d'affaires s'élève à 333 197€.

Le montant des achats de matières premières s'élève à 121 361€

Le montant des charges externes s'élève à 97 248€.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 8 008€.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 71 145€

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 12 863€

L'effectif salarié moyen s'élève à 5 personnes.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 316 871 €. Après prise en compte d'une dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles pour 10 022€ et d'autres charges pour 1 456€, le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 25 628€.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de - 187€ des produits et frais financiers, il s'établit à 25 441€.

Après la prise en compte de l'impôt sur les sociétés 3 416€, et après un résultat exceptionnel de - 2 805€, l'exercice clos le 31 mars 2018 se traduit par un bénéfice de 19 220€.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 19 220€.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice 19 220€.

Au compte « Autres Réserves » la totalité soit la somme de 19 220.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 238 538 €.

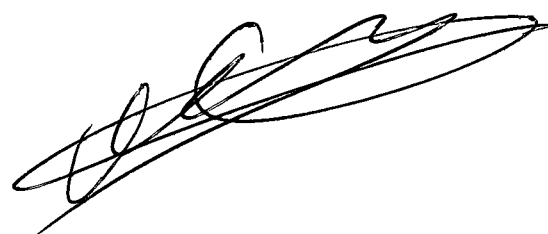
Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Le Gérant

Mustapha FENTROUCI



EURL CSC

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €

Siège social : 155 Cours Albert Thomas – 69003 LYON

452 703 028 RCS LYON

RAPPORT SPECIAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL ORDINAIRE

DU 26 SEPTEMBRE 2018

En application de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

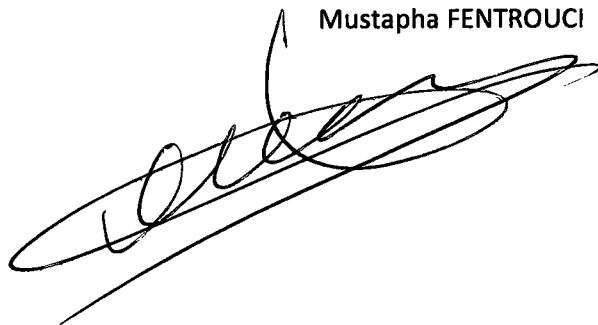
Au titre de l'exercice écoulé sont intervenues les conventions suivantes :

Nous vous indiquons que sont intervenues au cours de l'exercice écoulé ou encore que se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé mais conclues au cours d'exercices antérieurs les conventions ci-après :

- Monsieur FENTROUCI Mustapha a perçu une rémunération de 25 148€, au cours de l'exercice écoulé, au titre de ses fonctions de gérant. La société a par ailleurs supporté l'ensemble des prélèvements sociaux et charges sociales afférents à sa rémunération c'est à dire les charges sociales obligatoires pour 4 703€.
- La société a versé 30 000€ de loyers à la SCI ALBERT THOMAS sise 155 Cours Albert Thomas, 69003 LYON, dans laquelle Monsieur Mustapha FENTROUCI est également associé.

Le Gérant

Mustapha FENTROUCI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mustapha FENTROUCI', written over a horizontal line.

EURL CSC

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €

Siège social : 155 Cours Albert Thomas – 69003 LYON

452 703 028 RCS LYON

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 26 SEPTEMBRE 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 mars 2018 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 19 220€ de l'exercice de la manière suivante :

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice 19 220€.

Au compte « Autres Réserves » la totalité soit la somme de 19 220€.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 238 538€.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION

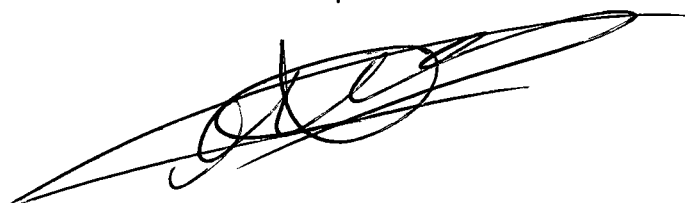
L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Le Gérant

Mustapha FENTROUCI



EURL CSC

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €

Siège social : 155 Cours Albert Thomas – 69003 LYON

452 703 028 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 26 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le 26 septembre,

A 19 heures,

L'associé unique de l'EURL CSC, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, divisé en 100 parts de 10 € chacune, s'est réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au 155 cours Albert Thomas – 69003 LYON, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé présent entrant en séance.

Est présent :

Monsieur FENTROUCI Mustapha possédant 100 parts

Seul associé de la Société et représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'assemblée est présidée par Monsieur FENTROUCI Mustapha, gérant associé unique ; et remplissant aussi les fonctions de secrétaire.

Le président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2018,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,

- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 mars 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 19 220€ de l'exercice de la manière suivante :

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice 19 220€.

Au compte « Autres Réserves » la totalité soit la somme de 19 220.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 238 538€.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est

adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

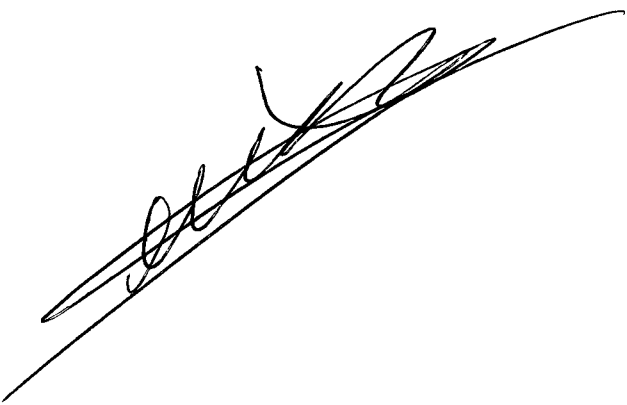
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Monsieur FENTROUCI Mustapha

Associé Unique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mustapha Fentrouci', written over a horizontal line.

EURL CSC

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €

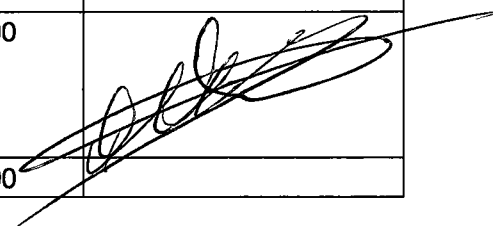
Siège social : 155 Cours Albert Thomas – 69003 LYON

452 703 028 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 26 SEPTEMBRE 2018

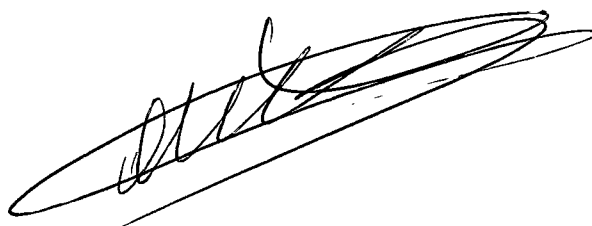
FEUILLE DE PRESENCE

N° D'ORDRE	NOMS & ADRESSES	NOMBRE DE PARTS	NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE
1°)	Monsieur FENTROUCI Mustapha 16, rue Dumont Durville 69 780 MIONS	100	100	
TOTAUX		100	100	

Certifie sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés O pouvoirs, arrêtées
à 1 associé présent possédant 100 parts.

LE PRESIDENT

Monsieur FENTROUCI Mustapha



EURL CSC

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €

Siège social : 155 Cours Albert Thomas – 69003 LYON

452 703 028 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 26 SEPTEMBRE 2018

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 19 220€ de l'exercice de la manière suivante :

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice 19 220 €.

Au compte « Autres Réserves » la totalité soit la somme de 19 220.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 238 538€.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 SEPTEMBRE 2018 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifie conforme

Monsieur FENTROUCI Mustapha

Associé Unique

